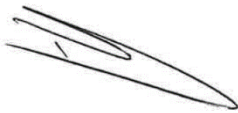


	Politique environnementale		
	Politique Environnementale Groupe	N°	XXX
		Indice	A-FR
		Page	1 sur 3

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Date	Indice	Auteur	Valideur	Approbateur
18/11/2024	A : Création du document	B. DUCLOS, Global EHS Operations VP 	A. CHAFFOIS, VP Environmental Sustainability 	D. MENESES, EVP People & Sustainability 
Diffusion	Tous les sites du Groupe			

PERIMETRE

☒ Groupe
 ☐ Division
 ☐ Site(s)

INTRODUCTION

OPmobility, groupe industriel familial indépendant depuis 1947, a inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie et en a fait l'un des 3 piliers du Groupe avec l'excellence opérationnelle et l'innovation. Conscient des risques et des opportunités que représentent les enjeux environnementaux croissants, OPmobility confirme sa volonté d'être un acteur de la mobilité durable.

Le groupe a choisi d'orienter sa stratégie vers le développement d'offres de produits et de services responsables où la protection de l'environnement et la responsabilité sociétale d'entreprise sont prépondérantes. L'entreprise développe son tissu industriel pour être au plus près de ses clients, afin de leur assurer le meilleur service, juste à temps, tout en contrôlant l'empreinte environnementale des produits.

PERIMETRE D'APPLICATION

Cette politique engage **tous les Business Groups** (Exterior, Lighting, Modules, C-Power, H2-Power) de OPmobility. De plus, cette politique **s'étend aux sous-traitants** travaillant pour le compte de l'entreprise.

PRINCIPES GENERAUX

OPmobility s'engage à :

- **Mener une politique environnementale** responsable.
- **Respecter et anticiper les exigences** légales et autres exigences auxquelles elle a souscrit.

	Politique environnementale		
	Politique Environnementale Groupe	N°	XXX
		Indice	A-FR
		Page	2 sur 3

- **Adhérer aux grands principes internationaux** en faveur de la préservation de l'environnement tels que le Pacte mondial de l'ONU, les Objectifs de Développement Durable de l'ONU, les Principes Directeurs de l'OCDE et les Accord de Paris pour le Climat.
- **Améliorer continuellement son système** de management environnemental pour minimiser son empreinte.
- **Sensibiliser** ses parties prenantes au respect de l'environnement et de la biodiversité pour soutenir ces enjeux d'avenir.
- **Déployer** une feuille de route de **neutralité carbone** ambitieuse.

AXES PRIORITAIRES

OPmobility a décliné sa politique environnementale en plusieurs volets thématiques avec pour objectifs de :

- **1) Atténuer le réchauffement climatique.** OPmobility s'est engagé à la neutralité carbone de ses Scopes 1 et 2 en 2025¹ (émissions liées à ses opérations), avec une part de compensation inférieure à 20 % des émissions globales, et à la réduction de 30 % de ses émissions Scope 3 en 2030 par rapport à 2019. Le Groupe s'est doté d'un objectif de neutralité carbone sur l'ensemble de ses scopes en 2050.
- **2) Prévenir le risque de pollution** en limitant l'utilisation des substances chimiques préoccupantes tout au long de sa chaîne de valeur et en évitant les rejets de microplastiques.
- **3) Réduire son impact sur l'eau** en particulier dans les zones à fort stress hydrique,
- **4) Protéger et préserver la biodiversité**, en menant des projets concrets dans les zones sensibles et en formalisant des engagements auprès d'initiatives internationales comme act4nature,
- **5) Promouvoir l'économie circulaire**, en imposant une gestion stricte des déchets, en systématisant l'usage des analyses du cycle de vie des produits, en nouant des partenariats stratégiques pour accélérer le développement et l'utilisation des matériaux recyclés, en améliorant la recyclabilité et la réparabilité des produits, ou encore en innovant pour fournir des produits plus durables.

LEVIERS

Une gouvernance opérationnelle

La politique environnementale est totalement intégrée dans la gouvernance du Groupe. Elle est :

- Définie au niveau du comité de direction,
- Promue par l'ensemble de des Business Groups,
- Soutenue par des plans d'action et des projets d'investissements,
- Pilotée par des comités dédiés.

Les experts techniques, soutenus par le réseau HSE constitué de correspondants dans **chaque site** permettant un maillage de toute l'organisation, soutiennent la direction dans la mise en œuvre et le suivi opérationnel de la politique environnementale.

¹ Pour les acquisitions réalisées en 2022, l'objectif de neutralité sur les scopes 1 et 2 est en 2027.

	Politique environnementale		
	Politique Environnementale Groupe	N°	XXX
		Indice	A-FR
		Page	3 sur 3

De plus, ce réseau HSE bénéficie du **soutien des Sustainability Ambassadors**, collaborateurs volontaires, chargés de faire émerger les sujets liés au Développement Durable au sein de leur propre entité et de diffuser les informations et les bonnes pratiques.

ACT FOR ALL, le programme de développement durable global pour :

- Former, responsabiliser et engager les salariés sur les enjeux environnementaux.
- Définir, contrôler, améliorer et communiquer, avec les parties intéressées, les indicateurs de développement durable pour poursuivre la logique d'amélioration continue.
- Déployer les certifications ISO 50001, ISO. 14001 et le programme interne TOP Planet pour l'ensemble des sites de production.

Les 6 Incontournables de l'environnement

OPmobility complète sa démarche de pilotage de prévention environnementale auprès de ses sites à l'aide de 6 consignes simples et pragmatiques concernant les thématiques suivantes :

- Réduction de l'électricité et du gaz
- Contrôle de la température
- Conservation des ressources
- Protection de l'eau et protection des sols
- Green IT
- Mobilité bas-carbone



La ACT FOR ALL Climate School

La ACT FOR ALL Climate School est un programme de formation interne composé de 19 vidéos. Il permet aux participants d'explorer des sujets liés au développement durable. Chaque vidéo est conçue pour être dynamique et informative, afin de permettre d'acquérir des connaissances précieuses et d'intégrer de manière transparente des pratiques durables et de favoriser une culture d'entreprise positive. Ce programme de formation est accessible pour tout le monde, et son contenu est disponible en huit langues : anglais, français, allemand, espagnol, portugais, chinois, polonais et slovaque.

VOLET D'APPLICATION 1 – LE CLIMAT



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le changement climatique, induit par l'émission croissante de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, est largement reconnue comme l'un des principaux défis de notre siècle. L'Accord de Paris, conclu lors de la COP21 (Conferences of the Parties) en 2015, témoigne de la montée en puissance d'une dynamique mondiale qui accorde une priorité absolue au développement rapide de solutions concrètes pour réduire ces émissions.

Cet accord a établi les principes d'un nouveau cadre international et a fixé des objectifs ambitieux à court et long terme : limiter le réchauffement climatique à un niveau nettement inférieur à 2 °C, idéalement à 1,5 °C, par rapport aux niveaux préindustriels.

Fidèle à son ADN, OPmobility est déterminé à jouer un rôle moteur dans la transformation vers une mobilité propre. Le Groupe s'est ainsi doté d'objectifs ambitieux de réduction de ses émissions directes et indirectes, à court (2025), moyen (2030) et long terme (2050). Ses objectifs 2025 et 2030 sont approuvés par la SBTi (Science Based Targets Initiative) et alignés avec les ambitions 1,5 °C de l'Accord de Paris. OPmobility est également membre de l'indice CAC SBT 1.5 d'Euronext (comprenant uniquement les sociétés du SBF 120 (Société des Bourses Françaises) dont la trajectoire de décarbonation est alignée avec l'Accord de Paris sur le climat).

L'engagement résolu d'OPmobility de réduire ses émissions d'ici 2030 marque une étape importante vers la neutralité à plus long terme, un objectif examiné à la fois pour ses propres activités, les bonnes pratiques d'usages de ses employés, et les activités de sa chaîne de valeur.

En plus de suivre, anticiper et préparer le Groupe aux évolutions réglementaires nationales et internationales en lien avec le changement climatique, OPmobility participe à des groupes de travail multi-entreprises et sectoriels et à des dynamiques d'engagement. Le Groupe se dote d'objectifs et propose des plans d'actions permettant de s'inscrire dans une trajectoire de décarbonation en ligne avec l'Accord de Paris.

OBJECTIFS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GES

Depuis 2021, OPmobility déploie sa feuille de route de neutralité carbone.

- Neutralité des émissions de scopes 1 & 2 en 2025 (émissions liées aux opérations) sur son périmètre historique².
- Réduction de 30 % des émissions des scopes 3 amont et aval en 2030 par rapport à 2019.
- Neutralité de tous les scopes en 2050.

² Pour les acquisitions réalisées au cours du second semestre 2022, neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 en 2027.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action suit une séquence structurée qui consiste à Mesurer / Eviter / Réduire / Remplacer / Compenser.

- **Mesurer** nos consommations énergétiques et nos émissions de CO₂ pour piloter et diminuer les impacts sur le réchauffement climatique.
- **Eviter** le gaspillage énergétique avec un plan de sobriété donnant des consignes simples et précises sur la gestion des modes de fonctionnement des équipements industriels, les températures des locaux, les éclairages inutiles, les comportements eco-responsables.
- **Réduire** l'empreinte carbone des opérations en :
 - Renforçant la mise en œuvre du programme Top Planet lancé en 2006 ;
 - Réduisant de 12 % la consommation d'énergie des sites d'ici 2025 par rapport à 2019 ;
 - Déployant la certification ISO 50 001 des sites et des audits énergétiques associés.
- **Remplacer** l'énergie d'origine fossile par une électricité renouvelable en augmentant la part des achats d'électricité renouvelable pour s'approcher de 100 % en 2025 au travers de :
 - L'installation de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes sur ses sites
 - La signature de contrats long terme pour bâtir de nouvelles capacités de production en contribuant au principe d'additionnalité ;
 - L'achat de certificats de garanties d'origine d'électricité renouvelable.
- **Réduire** les émissions générées par les achats du Groupe et par les produits vendus en :
 - Développant des solutions et produits pour supporter la transition énergétique et la baisse du bilan carbone de la phase d'usage des produits vendus.
 - Intégrant une part croissante de matériaux recyclés dans les produits ;
 - Collaborant avec des fournisseurs et en créant des partenariats pour promouvoir des innovations ;
 - Engageant les fournisseurs dans la réduction de leurs émissions de CO₂.
- **Compenser** les émissions résiduelles pour lesquelles aucune solution économiquement viable n'a encore été trouvée via le financement de projets d'évitement ou de séquestration de carbone en lien avec ses activités.

EVALUER LES INCIDENCES, LES RISQUES ET LES OPPORTUNITES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ELABORER UN PLAN DE TRANSITION

Au-delà des actions menées pour réduire les émissions de GES et participer à l'atténuation du changement climatique, le groupe considère le changement climatique, ses conséquences sur la mobilité et la nécessité d'adaptation à ces changements comme des éléments majeurs à intégrer dans sa stratégie et dans l'évolution de son business model. L'adaptation au changement climatique est ainsi perçue comme une opportunité de renforcer la résilience de ses activités tout en répondant aux besoins évolutifs de ses parties prenantes et des territoires dans lesquels il opère.

Le groupe s'attache donc à :

- Mettre en œuvre les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures). Des travaux sont réalisés avec Carbone 4 sur des futurs imaginables pour permettre à la direction de se projeter dans des scénarios 1.5°C, 2°C et 3°C et d'envisager leurs impacts sur les modèles d'entreprise.
- Renforcer la résilience de ses infrastructures et activités (identification des sites prioritaires, identification des options locales d'adaptation au changement climatique) ;
- Anticiper les impacts liés au changement climatique :
 - Intégrer dans l'analyse de risques des critères extra-financiers pour les nouveaux projets.
 - Simuler des éléments de changement climatique dans les scénarios stratégiques du Groupe ;
 - Évaluer les impacts financiers du changement climatique sur les outils industriels et le plan d'activité ;
 - Contribuer à des groupes de travail externes émetteurs-investisseurs nationaux et internationaux ;
- Évaluer le risque de transition du Groupe ;
- Respecter et anticiper les demandes réglementaires de publication des risques (CSRD, taxonomie, CS3D) ;
- Positionner le Groupe comme un acteur engagé (programme ACT FOR ALL) et répondre aux notations extra-financières (CDP, Ecovadis, etc.).

UNE GOUVERNANCE STABLE ET UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

Le Comité des Nominations et de la RSE se réunit plusieurs fois par an pour suivre les objectifs de développement durable du Groupe et leur déploiement, notamment au travers de la feuille de route de neutralité carbone, des politiques santé et sécurité au travail, ou de la stratégie de diversité et d'inclusion.

Le suivi de la performance extra-financière est intégré dans le calcul de la rémunération variable du Directeur Général et de la Directrice Générale Déléguée. Sont pris en compte l'objectif de sécurité, de neutralité carbone et les objectifs de diversité dans la mesure de la performance de la Direction Générale.

Les indicateurs de réduction des émissions de GES liées à la réduction de consommation d'énergie et l'augmentation de la part de renouvelables dans l'énergie consommée font l'objet d'une communication lors de la publication des résultats annuels et trimestriels du Groupe aux investisseurs.

Par ailleurs, OPmobility publie son bilan carbone tous les ans dans son Document d'Enregistrement Universel comme exigé par la réglementation.

VOLET D'APPLICATION 2 - LA POLLUTION



POLLUTION DE L'AIR, DES SOLS ET DE L'EAU

Comme toute activité industrielle, les activités d'OPmobility peuvent être à l'origine de polluants dans l'air, dans les sols ou dans l'eau.

Pour y remédier, OPmobility agit à chaque étape clé du développement de ses produits et solutions :

- Dans le cadre de toute fusion-acquisition ou lors d'une construction de site, une analyse environnementale est réalisée.
- Lors des phases de conception des produits, les équipes R&D adoptent des pratiques éco-responsables, s'assurent du respect des réglementations environnementales auxquelles sont soumis les produits et gèrent la traçabilité de la composition de ces produits.
- Les sites industriels d'OPmobility s'engagent à obtenir une certification ISO 14001 et à maîtriser les risques de pollution de l'air, de l'eau et des sols. En 2023, 92% des sites sont déjà certifiés et les autres sites travaillent à l'obtention de la certification. Le groupe impose l'utilisation exclusive de produits autorisés, accompagnés de fiches de données de sécurité, et interdit les substances CMR (1A et 1B) et SVHC définies par REACH, sauf dérogation spécifique. Pour éviter la pollution des sols, les contenants doivent être placés en zone de rétention, et les consignes de stockage et de manipulation des fabricants doivent être respectées.
- Les installations industrielles d'OPmobility s'efforcent de réduire au maximum les émissions sonores et mettent en œuvre les mesures nécessaires pour y parvenir.

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

La sécurité est une priorité pour OPmobility et ce, dans tous les domaines.

Concernant la gestion des substances dangereuses, le Groupe s'engage sur un stockage et une manipulation sûre de ces substances qui, en cas de fuite, peuvent mettre en danger les sols ou les eaux souterraines. Le Groupe s'assure que chaque site soit en mesure de faire face en cas de situation à risque. De plus, l'utilisation de substances alternatives moins dangereuses est systématiquement privilégiée.

Les produits entrants dans le cadre du règlement européen REACH doivent être enregistrés. OPmobility travaille avec un expert externe au Groupe pour s'assurer que les produits répondent à la réglementation et que les fiches de données de sécurité (informant par exemple sur les risques et précisant les précautions d'emploi) soient à jour.

OPmobility respecte les réglementations locales et nationales. Des mesures d'approbation et de contrôle des substances sont intégrées dans les processus de recherche et de développement, de fabrication, d'utilisation et de mise sur le marché de ses produits.

Concernant les exigences taxonomiques 2023, les outils de traçabilité des substances ont été adaptés aux exigences spécifiques de la réglementation taxonomie et bénéficient d'une

amélioration constante pour prendre en compte de nouvelles substances. De plus, les pièces contenant des substances préoccupantes font l'objet de suivis spécifiques et de recherche de matières premières de substitution.

OBJECTIFS DE REDUCTION

Objectifs	Cible
Maîtriser l'ensemble des rejets de granulés plastique afin d'éviter toute contamination de l'eau et du sol	2028
Réalisation analyse environnementale de phase 1 et de phase 2 (y compris une étude sur l'amiante) pour les sites achetés ou construits	100% en 2030
Obtention de la certification ISO 14001 (2 ans après SOP ou après acquisition)	100% en 2030
Quantité de CMR 1a et 1b en production lorsque des alternatives sont possibles et approuvées par les clients	0% en 2030

PLAN D'ACTION

- Intégration des enjeux pollution dans les politiques et / ou procédures des Business groups et des sites
- Réalisation de diligence raisonnable environnementale lors des acquisitions d'OPmobility ainsi que lors de la construction de ses usines pour connaître sa situation en matière d'état des sols ;
- Mise en place de plans d'action permettant d'y remédier conformément aux exigences réglementaires ;
- Mesure de ses émissions atmosphériques et mise en conformité de ses installations.
- Vérification de l'efficacité des installations de dépollution des émissions atmosphériques pour garantir les meilleurs rendements.
- Screening avec un partenaire tiers des substances en développement ou en production pour identifier les substances considérées comme CMR ou SVHC ;
- Réalisation d'un suivi trimestriel afin d'obtenir une cartographie des substances utilisées et de mettre en place des actions correctives ;
- Réalisation d'un point à date et d'une vue projetée tenant compte des évolutions des réglementations, permettant de garantir la conformité réglementaire de ces substances ;
- Enregistrement de la composition des produits dans une base de données externes.

VOLET D'APPLICATION 3 - L'EAU



UN ENJEU LOCAL

L'eau est indispensable à la vie et constitue une ressource cruciale pour les industries. Conscient de la menace croissante de pénuries, tant en termes de quantité que de qualité, ainsi que des risques de conflits liés à son utilisation, Opmobility est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'usage de l'eau.

Chez Opmobility, l'eau est une matière première principalement consommée pour refroidir les équipements de production, en privilégiant une boucle fermée afin d'en limiter la consommation. Elle est également utilisée dans les chaînes de peinture et dans le processus d'injection. Les rejets d'eau concernent essentiellement les eaux utilisées dans les procédés de peinture. Dans ce cas, elles sont retraitées et les boues de peinture rentrent dans les circuits de gestion des déchets en respect des réglementations, et des eaux sanitaires.

Opmobility a défini la gestion de l'eau comme l'un des 6 incontournables de l'environnement mais engage aussi sa chaîne de valeur dans l'amélioration de ses consommations hydriques, à travers notamment la charte fournisseur.

Opmobility est évalué sur sa performance dans ce domaine par des agences de notation extra-financière (par exemple le CDP Water).

OBJECTIFS DE REDUCTION

Objectifs	Cible
Mise en place de plans de gestion de l'eau pour les activités industrielles en zone de stress hydrique	100% en 2027
Réduction de la consommation d'eau (m3) et des rejets	En cours d'évaluation à horizon 2030

PLAN D'ACTION

Les actions mises en place par le Groupe consistent à :

- Mesurer les consommations et rejets en eau de chaque site
- Suivre les indicateurs liés à la gestion de l'eau : volumes d'eau prélevée, rejetée, consommée, recyclée ou réutilisée et stockée.
- Réaliser un suivi réglementaire de la qualité de l'eau en sortie d'usines.
- Identifier les sites industriels forts consommateurs et/ou soumis à un stress hydrique et élaborer des plans d'action spécifiques.
- Mettre en œuvre des technologies disponibles pour réduire son impact sur les rejets (modifications physico-chimiques, perturbations des écosystèmes).
- Engager une démarche pour l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène sur le lieu de travail.

VOLET D'APPLICATION 4 – LA BIODIVERSITE



LA BIODIVERSITE, UN ENJEU D'INITIATIVES LOCALES

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. L'humanité et ses activités en font partie puisqu'elles interagissent directement ou indirectement avec des espèces vivantes et leurs écosystèmes.

La prise de conscience des enjeux de la biodiversité est de plus en plus marquée. Elle est également accentuée en raison de son étroite relation avec les problématiques climatiques. C'est ainsi que l'importance de la biodiversité est alors mieux comprise et donc mieux prise en compte par les industriels.

Les entreprises ont la capacité d'agir de deux manières distinctes pour préserver la biodiversité : d'une part, en réduisant leur dépendance à l'égard des ressources naturelles et d'autre part, en limitant leur impact sur les écosystèmes.

Conscient que la pérennité de son développement exige qu'une attention accrue soit portée à la préservation de l'environnement, OPmobility intègre les enjeux de biodiversité dans sa politique environnementale et dans ses processus. Le Groupe s'est doté d'un cadre qui lui permet d'aborder les enjeux liés au climat et à la biodiversité et de construire des plans d'actions.

OBJECTIFS DE REDUCTION

Objectifs	Cible
Plan de gestion de la biodiversité adapté aux enjeux locaux - 12 sites	en 2025
Plan de gestion de la biodiversité adapté aux enjeux locaux - 50% des sites	en 2028
Plan de gestion de la biodiversité adapté aux enjeux locaux - 100% des sites	en 2030
Enquête de l'impact de l'implémentation de tous les nouveaux sites sur la biodiversité (à intégrer systématiquement dans la phase 1 de la diligence raisonnable).	en 2030
Mise à disposition de modules de sensibilisation à la biodiversité pour les collaborateurs	en 2025

PLAN D'ACTION

Dès 2018, OPmobility a formalisé son engagement en adhérant à l'initiative Act4nature, devenue Act4nature international en 2020. Le Groupe a ainsi pris 10 engagements communs à toutes les entreprises signataires et des engagements individuels complémentaires.

En 2022, OPmobility a mis en place une démarche structurée en réalisant un état des lieux holistique des interactions d'OPmobility avec la biodiversité et en quantifiant l'empreinte biodiversité du Groupe pour mettre en place un plan d'actions adapté. En premier lieu, l'ensemble des sites d'OPmobility a été cartographié afin d'évaluer leur proximité avec des espaces d'intérêt pour la biodiversité et des zones de stress hydrique. Les principales interactions (dépendances et impacts) du Groupe sur la biodiversité ont été ensuite identifiées. Enfin, une empreintebiodiversité a été calculée, en prenant en compte des données modélisées issues des analyses de cycle de vie et des données de référence sur l'état de la biodiversité dans le monde.

Cette étude montre que les principaux impacts des activités d'OPmobility sont en lien avec le changement climatique, la transformation des sols et les pollutions. Elles montrent la forte corrélation entre le changement climatique et l'atteinte à la biodiversité. Ainsi, les actions déjà entreprises pour réduire l'empreinte carbone du Groupe (gestion de l'énergie, incorporation de matière recyclée dans les produits, etc.) est le contributeur principal à la préservation de la biodiversité.

Les actions menées par le Groupe sont les suivantes :

- Identifier les sites implantés dans des zones protégées ;
- Réaliser des initiatives locales diverses liées à la préservation de l'eau, la protection du vivant, la dépollution.

Le Groupe mène également depuis 2023 une campagne invitant les collaborateurs à adopter au quotidien des gestes favorisant la conservation des ressources et la préservation de la biodiversité en réduisant la pression exercée sur les ressources naturelles et en minimisant les impacts environnementaux (les 6 Incontournable de l'environnement).

VOLET D'APPLICATION 5 – L'ECONOMIE CIRCULAIRE



L'INNOVATION ET LA CIRCULARITE AU CŒUR DU MODELE DU GROUPE

La surexploitation des ressources naturelles est un réel danger pour l'humanité. A l'heure actuelle, les prélèvements dépassent largement la capacité qu'a la Terre de régénérer ses ressources et d'absorber les déchets.

Développer un modèle d'économie circulaire est un enjeu essentiel pour répondre aux besoins croissants de mobilité tout en limitant l'impact pour l'environnement.

. Différents types de matériaux sont utilisés en fonction de la pièce à fabriquer et des propriétés techniques et esthétiques sont recherchées. Afin de réduire l'empreinte environnementale des pièces fabriquées et limiter la consommation des ressources, le Groupe développe une gestion de valorisation des déchets, une économie circulaire pour ses produits et des projets d'intégration de matière recyclée.

L'utilisation croissante de matières recyclées soulève de nouveaux enjeux pour le Groupe en matière d'approvisionnement en matières recyclées pour toute la durée de vie d'un véhicule, de qualité, de coût et de traçabilité. En effet, l'éco-conception repose sur la disponibilité des techniques et matériaux innovants, les tests et validation et la capacité des fournisseurs de matières à répondre aux besoins de l'industrialisation de nouveaux produits. Développer un système ou un module éco-conçu pour un véhicule peut ainsi prendre deux à trois ans. C'est pourquoi il est primordial et stratégique d'anticiper les attentes du marché et de sécuriser ses approvisionnements.

En appliquant les principes de l'éco-design et de l'éco-conception et en adoptant une vision globale du produit, OPmobility met en œuvre et teste des solutions pour diminuer la consommation de matières premières et d'énergie et l'impact des produits en fin de vie (recyclabilité, valorisation énergétique).

OBJECTIFS DE REDUCTION

Les objectifs du groupe concernant l'économie circulaire sont les suivants :

Objectifs	Cible
Augmentation des déchets valorisés	TDB
Utilisation de l'analyse du cycle de vie afin d'évaluer l'impact de la vie entière des produits en 2025.	Effective dans 100% des BGs
Augmentation de la proportion de matériaux recyclés achetés	Objectifs spécifiques par BG

PLAN D'ACTION

OPmobility engage depuis des années de nombreuses actions en faveur de l'économie circulaire dans le cadre de son offre intégrée :

- Le programme Top Planet, initié dès 2006, et les certifications ISO 14 001 visent à réduire les impacts environnementaux de la production dans ses usines, en rendant le tri et le recyclage plus efficace, et à favoriser l'économie circulaire en valorisant les déchets en vue de réduire au maximum les déchets non valorisés.
Par ailleurs, certaines des déchets de production internes sont réintégrés lors des process de fabrication lorsque cela est techniquement possible afin de réduire le volume de déchets générés.
- Un travail important sur les analyses de cycle de vie (ACV), avec l'acquisition de plusieurs licences du logiciel GaBi et la formation de collaborateurs dans différents départements du Groupe pour répondre à ce besoin. L'ambition du projet d'ACV complète est de gagner en efficacité et en précision.
- La réutilisation de matière, la recyclabilité et la fin de vie des projets est un axe d'optimisation fort pour OPmobility. Le Groupe travaille pour s'aligner au règlement européen sur l'intégration de matière recyclée dans les véhicules en 2030, notamment sur la manière de concevoir les produits de façon plus durable.
OPmobility a initié le projet Sustainable Materials en 2023, dont le but est de sécuriser l'approvisionnement du Groupe en matériaux recyclés pour satisfaire les besoins de chaque business group en termes de qualité, de quantité et de délais requis par les constructeurs et suivant les réglementations en vigueur.
Le Groupe travaille aussi activement avec ses fournisseurs de matières premières pour réduire son empreinte carbone.
- De nombreux efforts sur l'éco-design et l'éco-conception sont réalisés avec pour objectif de développer des produits garantissant le meilleur bilan environnemental possible. Un plateau à Sigmatech regroupant des équipes dédiées inter Business Groups a été instauré afin de stimuler ces pratiques.